



# COMMUNE DE SAVIESE

## Conseil communal

### NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 10 mai 2017

Le Conseil communal a adjugé aux entreprises Héritier & Cie SA et Energie Moderne Sàrl, respectivement les mandats pour les travaux de génie-civil et d'appareillage pour l'amenée de l'eau d'irrigation et l'introduction PGEE à la route de Tramillau.

Le Conseil communal a adjugé la prestation du diagnostic EPIQR + à EPIQR Rénovation Sàrl – ESTIA SA. L'objectif est l'obtention d'un diagnostic adapté pour les éléments architecturaux, les installations techniques et l'analyse thermique des bâtiments scolaires et la halle des fêtes.

Le Conseil communal a approuvé les comptes 2016 de la Municipalité et de la Bourgeoisie. Les comptes 2016 de la municipalité sont bons. La situation financière de la commune est saine. Cependant, la nécessité d'une gestion prudente ne doit pas être abandonnée. Avec une marge de fonctionnement de CHF 5'406'218.-- et des investissements nets pour CHF 5'648'798.--, le compte de financement présente une insuffisance de financement de CHF 242'580.--, alors qu'une insuffisance de financement de CHF 2.26 mio avait été budgétisée. Ce résultat est dû aux investissements non réalisés pour CHF 1 mio et une marge d'autofinancement supérieure au budget de CHF 1 mio. L'endettement net par habitant en 2016 est de CHF 50.—contre CHF 18.—en 2015. La subvention cantonale à recevoir en 2018 pour Moréchon 2 représente environ un peu plus de CHF 300.—par habitant.

Le Conseil communal a décidé de procéder à la liquidation des fonds envers des entités particulières :

- Fonds pour dégâts non assurables – CHF 7'894.50  
Utilisation pour des cas particuliers d'aides aux privés en cas de catastrophe
- Fonds Emile Héritier – CHF 6'483.90  
Pour payer l'entretien annuel des costumes de la Fête-Dieu jusqu'à épuisement du fonds (estimé à 3 ans)
- Fonds Basile Luyet – CHF 9'285.--  
Transfert du fonds à une institution suivant un but équivalent et cela en accord avec la famille de feu Basile Luyet
- Fonds d'aide au logement – CHF 20'600.--  
Pour l'utiliser au profit du capital de la fondation St-Germain Centre
- Fonds aménagement région du Sanetsch – CHF 19'009.—  
Ce fonds pour la conduite d'amenée d'eau est maintenu comme tel.

Le Conseil communal a décidé de soumettre à la décision des deux assemblées primaire et bourgeoise la proposition de prolonger le mandat accordé à la fiduciaire Fidag SA, pour la révision des comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie pour la législature 2017-2020.

Les prochaines assemblées primaire et bourgeoise se dérouleront le lundi 12 juin prochain, au centre culturel « Le Baladin » :

#### **Assemblée primaire convoquée à 19h30 avec l'ordre du jour suivant**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2016 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2016 de la Municipalité
5. Nomination organe de révision 2017-2020

6. Règlement sur la gestion des déchets – taxe au sac – information
7. Présentation par le service de la protection de l'environnement de la zone de protection des sources de Conthey
8. Divers

**Assemblée bourgeoisiale convoquée à la suite de l'assemblée primaire avec l'ordre du jour suivant**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2016 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2016 de la Bourgeoisie
5. Nomination organe de révision 2017-2020
6. Divers

Le Conseil communal a entériné les comptes de l'office du tourisme présentant un bénéfice d'exploitation de CHF 946.55 et une fortune à la date du bouclage de CHF 21'9206.69.

Le Conseil communal a donné son accord pour l'achat du véhicule « Lintrac With Norematt » auprès de la maison Norépièces. Cette offre comprend le bras de fauchage, les accessoires souhaités et la reprise du tracteur « Metrac ».

Le totem ayant présenté les sonnettes distribuées lors du combat de reines qui s'est déroulé le 9 avril dernier n'est pas conservé. A titre de souvenir, une plaque à fixer sur un caillou pourrait rappeler ce combat.